

# **DEMANDES DE TEMPS PARTIEL**

**1<sup>ER</sup> DEGRÉ**

**PROFESSEURS DES ÉCOLES DE L'HERAULT**

# Connexion

Pour déposer votre demande de temps partiel sur **Colibris**, vous pouvez passer par le portail ARENA ou cliquer directement sur le lien hypertexte suivant :

<https://demarches-montpellier.colibris.education.gouv.fr/rh/rh-demande-de-temps-partiel-1er-degre/>

La connexion se fait grâce à votre **identifiant et votre mot de passe ARENA**.

En cas de **difficulté technique**, demandez de l'assistance au service informatique via ASAP<sup>2</sup> :

[https://asap2.phm.education.gouv.fr/pages/exec.php?exec\\_module=itop-portal-base&exec\\_page=index.php&portal\\_id=itop-portal](https://asap2.phm.education.gouv.fr/pages/exec.php?exec_module=itop-portal-base&exec_page=index.php&portal_id=itop-portal)

La **circulaire** des temps partiels est disponible ici : <https://accolad.ac-montpellier.fr/browser/download/cfec3cde-0a27-4400-8e79-6c8331ce03dd>

Pour toutes autres questions liées à la campagne des temps partiels, merci d'adresser un mail à Mme DURAND à l'adresse [tempspartiels34@ac-montpellier.fr](mailto:tempspartiels34@ac-montpellier.fr)

# Dépôt d'une demande : spécificité des demandes de temps partiel sur autorisation

Pour les demandes pour « raisons personnelles (sur autorisation) » ou « création ou reprise d'entreprise (sur autorisation) » merci de ne pas déposer/envoyer de lettre de motivation mais plutôt de vous saisir de la case prévue à cet effet pour motiver votre demande :

## RH - DEMANDE DE TEMPS PARTIEL OU DE RÉINTÉGRATION À TEMPS COMPLET - 1ER DEGRÉ

Votre demande de temps partiel pour raisons personnelles (sur autorisation) du **01/09/2026 au 31/08/2027**

Eléments à joindre à ce formulaire :

- Motivation

Motivez votre demande \*

Ajouter une ou plusieurs pièces jointes

J'atteste ne pas avoir déposé ici de pièce à caractère médical et que si de telles pièces sont nécessaires à l'étude de ma demande, je les envoie par courrier au gestionnaire RH. \*

Les pièces médicales sont à envoyer obligatoirement par courrier à:

DSDEN de l'Hérault  
DIPER - A l'attention de Mme DURAND  
31 Rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier Cedex 2

Si raison médicale : Certificat à transmettre sous pli confidentiel.

Les champs suivis d'un astérisque \* sont obligatoires

# Suivi et traitement de votre demande

Une fois votre demande de temps partiel déposée :

- L'IEN de votre circonscription sera automatiquement averti par courriel du dépôt de votre demande.
- Vous recevrez un courriel sur votre messagerie académique



Tant que l'IEN n'a pas émis son avis, vous pouvez modifier et/ou compléter votre demande.

Ensuite, votre demande et l'avis de votre IEN sont transmis à votre administration.

Après examen de votre demande et de l'avis émis par votre IEN, une décision sera émise par l'IA-DASEN. Vous recevrez la réponse définitive par courriel dans votre messagerie académique.

A noter : un an après le traitement de votre demande, les informations la concernant seront anonymisées et ne seront plus disponibles dans Colibris.